



Journal de COPPET

Numéro 26

janvier-mars 2017



Max et Lili

Max et Lili sont les héros d'une bande dessinée créée à Coppet.

Le saviez-vous?

Pour plus de détails

> 6



Bonne Année 2017

Editorial



Belle et heureuse année 2017! Au nom de la Municipalité, j'ai le plaisir de souhaiter à tous les Copétans une nouvelle année aussi faste que possible. Que les aspirations de chacune et chacun se réalisent et qu'elles permettent un épanouissement présent à tous les instants.

Belle et heureuse année 2017! Une année qui sera riche, une année durant laquelle votre Municipalité travaillera principalement sur les trois projets prioritaires de cette législature, soit le traitement de la traversée du bourg, le projet d'auberge communale et son soutien à Arscro SA dans le dossier de la piscine-patinoire. Des réalisations qui offriront une véritable valeur ajoutée pour tous les résidents de la commune.

Belle et heureuse année 2017! Mme de Staël y sera à l'honneur; en effet, le bicentenaire de sa disparition, soit le 14 juillet, sera le théâtre de nombreuses cérémonies commémoratives. Un programme particulièrement séduisant se prépare. De Paris, d'où un TGV partira pour un terminus en gare de Coppet, en passant par Genève à la Fondation Bodmer et finalement au Château de Coppet, mais aussi dans les rues du bourg où des animations culturelles, des conférences et une impressionnante parade vénitienne vous plongeront dans l'histoire de Germaine de Staël. Des festivités à ne pas manquer!

Belle et heureuse année 2017! Un cru mettant notre collègue des Rojalets à l'honneur. En effet, cet édifice majestueux fêtera son quart de siècle.

Depuis 1991, nos jeunes ont profité de locaux fonctionnels et modernes encadrés par des adultes compétents soucieux de les élever à un haut niveau de compétence. Celles et ceux qui ont habités ce fleuron de l'école vaudoise durant ces 25 dernières années, mais également la population de Terre Sainte tout entière, seront conviés aux festivités.

Belle et heureuse année 2017! Au nom de la Municipalité, je souhaite que cette nouvelle année soit simplement un bonheur pour tous. Victor Hugo disait: «le bonheur veut tout le monde heureux!». C'est le vœu que je fais pour vous!

Gérard Produit
Syndic de Coppet

Informations pratiques

Greffé

Lundi et mercredi: 08h30-11h30
Mardi: 7h-11h30
Jeudi: 13h30-18h30
Vendredi: fermé
Tél. 022 960 87 00

Office du Tourisme (horaire hiver)

Du mercredi au vendredi:
13h30-16h30
Samedi: 10h-14h
Tél. 022 960 87 37

Patinoire de Terre Sainte

Du 12 novembre 2016 au 4 mars 2017
(voir horaires page 8)

Tél. buvette: 079 256 48 16
Tél. patinoire: 077 471 06 45

Horaires des vacances scolaires
voir site internet de la commune,
rubrique loisirs/sports

Commune

Rapport d'activités du Conseil communal de septembre à décembre 2016

Les préavis, les rapports des commissions et les procès-verbaux peuvent être consultés sur notre site internet sous la rubrique «politique».

Depuis la parution de la dernière édition du Journal de Coppet, le Conseil communal a siégé les 3 octobre, 7 novembre et 19 décembre 2016. Durant ces séances, les membres de l'organe délibérant ont notamment traité les points suivants.

Lundi 3 octobre 2016

Préavis n°08/2016-2017 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2017. **Accepté.**

Des comptes 2015 équilibrés et des charges cantonales correspondant au budget ont permis de maintenir notre commune dans une situation financière assez confortable. Il n'en demeure pas moins que nous devons rester attentifs sur les futurs projets d'investissement que nous prévoyons de présenter afin que ceux-ci ne mettent pas à mal nos finances et le développement de notre commune. Dans ce contexte et pour assurer l'équilibre financier dans les prochaines années sans trop relever l'impôt, la Municipalité a proposé un taux d'impôt communal inchangé s'élevant à 53% de l'impôt cantonal de base.

Préavis n°09/2016-2017 relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 164'500.- pour l'assainissement énergétique et la transformation des logements du chemin des Sports 4 à 14. **Accepté.**

Notre commune est propriétaire d'un complexe comprenant 3 bâtiments séparés de 2 logements chacun, construits sur une parcelle située au bas du Centre sportif des Rojalets. Depuis quelques années, des problèmes d'humidité et de moisissure surviennent régulièrement suite notamment à la présence de ponts thermiques. Un audit énergétique a été établi, et le présent crédit d'étude permettra de déterminer et de chiffrer les travaux à effectuer pour l'assainissement de ces bâtiments.

Préavis n°10/2016-2017 relatif à l'initiative populaire communale «Pour la pérennité des établissements publics». **Accepté.**

Cette initiative ayant récolté le nombre de signatures nécessaire, elle a été soumise au Conseil communal qui l'a déclarée valide. Le texte déposé allant dans le même sens que les efforts déployés par la Municipalité depuis quelques années, cette dernière ne l'a pas combattue, bien qu'elle soit consciente que sa mise en œuvre ne sera pas chose aisée, notamment au niveau du respect des délais imposés.

Lundi 7 novembre 2016

Préavis n°12/2016-2017 relatif à la fixation du plafond en matière d'endettement pour la législature 2016-2021. **Accepté avec amendement.**

Au début de la législature, les communes doivent fixer un plafond d'endettement en fonction de leurs projets, lesquels doivent toutefois rester en relation avec les revenus perçus. Ce plafond n'est pas une autorisation d'emprunter, celle-ci étant délivrée par le Conseil communal lors de l'acceptation de chacun des projets en question. Compte tenu du programme d'investissements de la législature 2016-2021, la Municipalité a demandé la fixation d'un plafond d'endettement à CHF 45 millions. Sur proposition des commissions des finances et de gestion, le Conseil communal a validé un montant de CHF 40 millions afin que l'endettement de la commune ne soit pas qualifié de mauvais selon les critères cantonaux en la matière.

Lundi 19 décembre 2016

Préavis n°14/2016-2017 relatif au budget de l'année 2017.

Les prévisions budgétaires pour l'exercice 2017 laissent apparaître un excédent de charges de plus de CHF 1'880'000.-, ce qui peut être supportable pour notre commune sur un exercice, mais ne saurait pouvoir être reconduit et maintenu à l'avenir. Cet

excédent de charges est uniquement dû à la hausse des charges cantonales facturées à notre commune, lesquelles augmentent de CHF 2,72 millions en 2017 (RIE III, facture sociale et péréquation). Pour équilibrer cette augmentation massive des charges cantonales, une hausse d'impôt de 7 points, soit un passage à 60 centimes, aurait dû être nécessaire pour l'exercice 2017.

Préavis n°16/2016-2017 relatif à une demande de crédit de CHF 134'000.- pour l'achat d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur pour le Service de défense incendie et de secours de Terre Sainte (SDIS Terre Sainte).

En service depuis 1988, l'actuel véhicule, indispensable au fonctionnement du bras élévateur, accuse aujourd'hui le poids des années. Il est donc temps de le remplacer par un nouveau véhicule qui accueillera l'équipement nécessaire (génératrice pour l'éclairage, bois de calage, matériel pionnier léger et de sauvetage, harnais et signalisation).

Les décisions concernant ces préavis ayant été prises après la rédaction de cet article, elles peuvent être consultées sur notre site internet sous la rubrique «politique».

Prochaines séances du Conseil communal

Sous réserve de modifications ultérieures

Lundi 30 janvier 2017

Préavis relatif à une demande de crédit pour l'installation d'une nouvelle patinoire dans le parc du château (nouvelle structure actuellement utilisée).

Préavis relatif à une demande de crédit pour financer la réalisation des travaux de réhabilitation de la route Suisse entre Mies et Founex.

Préavis relatif à une demande de crédit pour la réfection du cheminement piétonnier entre le quartier des Perrières et la gare CFF.

Lundi 13 mars 2017

Les préavis qui seront déposés pour cette séance ne sont pas encore connus à ce jour.

Nous vous rappelons que les séances du Conseil communal sont publiques et que chaque citoyen peut venir assister aux débats.



La salle communale où siège le Conseil communal

Commune

Rappel en matière d'autorisations de construire

La Municipalité rappelle qu'aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé.

Certains travaux étant toutefois dispensés d'autorisation, les propriétaires sont priés de contacter l'administration communale avant toute intervention afin de déterminer si une autorisation est nécessaire et cas échéant la procédure à appliquer.

Commune

Les jardins et potagers urbains

Un nouveau concept, une nouvelle initiative lancée par la Commune de Coppet, avec l'aide de l'équipe de «Jardins en Fête».

Cette initiative est d'abord et avant tout participative. Donc, dans l'air du temps – car le temps est à l'écologie, à l'économie du partage, et au consommer «local».

Nés au milieu des années 70 à New York, les jardins urbains ont poussé un peu partout avant d'arriver dans notre bourg de Coppet. La Municipalité de Coppet innove avec ce projet, qui pourrait – qui le sait? – faire école dans notre région et y entraîner les communes de Terre Sainte.

Mais de quoi s'agit-il, en fait? Le concept de base des jardins et potagers urbains est de valoriser l'espace public par l'intermédiaire de ses propres usagers. En devenant partie intégrante du changement de son environnement quotidien, la population s'approprie l'espace public, développe et partage ses connaissances et ses loisirs, tout en tissant des liens. Des liens souvent intergénérationnels – si importants dans un bourg comme le nôtre! Sensibiliser les jeunes à la culture potagère, leur faire partager la connaissance de nos aînés, offrir à tous la joie et la richesse de cultiver même de tout petits bouts de terrain, les bienfaits des jardins et potagers urbains sont multiples!

L'expérience a aussi prouvé qu'ils favorisent la prise de conscience de la responsabilité de chacun envers son environnement proche et qu'ils contribuent également au développement durable.

Il s'agit d'un projet en développement constant. Des emplacements pérennes seront choisis où chacun pourra venir



planter des légumes, fruits ou autres plantes aromatiques. Pour l'instant, seuls quelques bacs sont déjà «opérationnels»: à la poste, à la place des Ormes, sous les arcades, à la place du Four et à la rue des Murs. En cette fin novembre, deux pommiers «Reines des reinettes» ont été plantés devant la poste – de bonnes pommes en vue...! Des herbes aromatiques sont éparpillées dans le village; il faut vite les cueillir avant qu'elles ne gèlent! De beaux et originaux rosiers seront plantés au jardin de la Maison de Ville.

Le printemps, bien sûr, se prêtera à merveille pour l'éclosion festive de cette initiative. Et ceci d'autant plus que le thème de «Jardins en Fête» – qui aura lieu le 12 au 14 mai 2017 – sera précisément «les Jardins Urbains».

Développons ensemble un beau projet participatif, écologique et intergénérationnel!

Maria Donner

Ce sujet sera développé plus longuement dans la prochaine édition du Journal.

Commune

Quelques changements au sein de notre administration

M. Jean-Paul Piwowarczyk, chef de service, ayant fait valoir son droit à la retraite, la Municipalité a nommé Mme Claire Simon en tant que responsable de l'aménagement du territoire et des constructions de notre commune. Ce travail s'effectue sous l'égide de Monsieur Bernard Bertoncini, secrétaire municipal, désigné de surcroît chef de service de l'aménagement du territoire et des constructions.

Mme Simon, qui officiait jusqu'alors en qualité de cheffe de bureau au sein du Greffe municipal, travaille pour notre commune depuis plus de 15 ans, et elle connaît tous les rouages de l'administration publique. En outre, Mme Simon continue d'assumer son poste de secrétaire municipale adjointe. Parallèlement, la Municipalité a désigné M. Jean-Marc Cherbuin en qualité de chef du service de la police et de la

sécurité, en sus de sa fonction de boursier communal et de responsable des finances communales. M. Cherbuin dispose de solides compétences en matière de conduite dans des domaines relatifs à la sécurité, compétences qu'il a notamment développées dans le cadre de ses activités au sein du Service de défense incendie et de secours de Terre Sainte ou encore au sein du Sauvetage de Coppet.

De plus, l'Exécutif copétan a également promu Mme Marina Dupuis au poste de cheffe de bureau du Greffe municipal.

Enfin, la Municipalité remercie sincèrement M. Piwowarczyk pour son engagement et son dévouement durant toutes ses années de service au sein de notre administration. Nos vœux de santé et de bonheur l'accompagnent pour une longue et heureuse retraite.

Canton

Ce qui se passe à Lausanne

Le Grand Conseil a accepté le 29 novembre en premier débat un exposé des motifs et projet de décret sur le développement d'outils et de processus favorisant la continuité et la coordination des soins. Ce projet découle de la mise en œuvre cantonale de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP) qui a été adoptée par le Parlement suisse le 19 juin 2015.

Ce décret s'adresse principalement aux patients chroniques et atteints de plusieurs maladies simultanées. Ces patients représentent entre cinq et dix pour-cent de la population et engendrent des dépenses de santé extrêmement élevées. En améliorant la coordination des soins par la création d'une interface informatisée qui favorise une communication sûre et efficace entre professionnels du monde médical, des économies de frais de santé pourront être réalisées. En effet, un partage d'informations sur cette plateforme centralisée permettra d'éviter des hospitalisations engendrées par des prescriptions parfois contradictoires entre plusieurs acteurs de soins.

Afin de motiver les personnes à adhérer à ce dossier électronique, la mise en œuvre de ce projet s'accompagnera

notamment d'une modification de la Loi d'application vaudoise de la LAMaL (LVLAMaL). Cette modification de Loi prévoit de proposer des mesures incitatives financières à l'égard de la population cible de patients chroniques au travers d'un financement de la quote-part de l'assurance habituellement à charge du patient.

Pour inciter les professionnels à participer au projet, il y aura une indemnisation et une prise en charge des frais inhérents à la constitution d'un dossier électronique implanté dans un cabinet ou dans une officine. Une couverture des frais informatiques, versée sous forme d'un forfait en fonction du nombre de patients inscrits sur la plateforme, est également prévue.

Si le fond du projet est soutenu par une majorité de députés, il y a encore quelques débats pour l'acceptation de la mesure incitative visant à subventionner la quote-part pour les patients participant à ce programme. Un deuxième débat aura lieu tout prochainement pour confirmer ou non cette mesure incitative et le décret dans sa globalité.

Amélie Cherbuin
Députée au Grand Conseil vaudois

Vie locale

Un salon de coiffure aux Perrières

Offrez-vous un instant de détente chez Jean-Philippe, coiffeur pour tous.

Installé depuis le printemps 2006 sous les arcades du quartier des Perrières, le salon de coiffure «Sans contrefaçon» vous reçoit dans un décor soigné et un bel environnement, calme et serein.

Aller chez le coiffeur est un moment de détente, un instant où vous pouvez lâcher prise, vous laisser aller et faire entièrement confiance au savoir-faire de Jean-Philippe Geraudie et celui de sa collègue Aurélie.

Formé dans les meilleurs salons du Mans dont, entre autres, quelques années chez Jean-Louis David, Jean-Philippe a acquis les bases techniques indispensables et une solide



formation. Il vous accueille avec bienveillance, et il est toujours soucieux du bien-être de sa clientèle, notamment en utilisant les produits Nyce qui respectent les cheveux et assurent un résultat optimum.

Pendant que maman ou papa se fait bichonner, les enfants peuvent s'ébattre en toute tranquillité, car il y a à deux pas une place de jeux ou suffisamment d'espace pour jouer devant le salon sous la surveillance de leur parent.

A noter également que vous n'aurez jamais de soucis de place de stationnement, car le quartier est doté de nombreuses places visiteurs.

Dominique Bertoncini

«Sans contrefaçon»
place des Perrières 4
Tél. 022 776 34 89
contact@sans-contrefacon.ch
www.sans-contrefacon.ch

Horaires
Du mardi au vendredi: 9h à 18h
samedi: 9h à 16h

Vie locale

Sous les nouvelles arcades, un restaurant!



Le Comptoir des Délices de Frédéric Chamaret porte magnifiquement bien son nom: tout n'est que délice!

Après une formation à l'école hôtelière de Saumur, M. Chamaret a distillé ses connaissances pendant une quinzaine d'années auprès de différents grands noms de la gastronomie française et helvétique. En 2005, il crée sa société de cuisine à domicile qui œuvre sur la Côte vaudoise. En parallèle, au mois de mai dernier, il a eu l'opportunité d'ouvrir le Comptoir des Délices dans de nouveaux locaux sis à l'entrée du bourg, côté Nyon.

En symbiose parfaite avec Nathalie au service, M. Chamaret délecte une vingtaine de gourmets le midi, avec une carte régulièrement revue. Au gré des saisons, le chef nous propose une cuisine du marché qui respecte les saveurs et les goûts du produit.

La configuration du lieu présente quelque chose de totalement nouveau à Coppet par la visibilité de la préparation des mets. Cette transparence donne une dimension particulière au repas que le client s'apprête à déguster.

Le Comptoir des Délices propose également une épicerie fine, des paniers garnis et des plats «canailles», qui changent régulièrement. Sous vide d'air, il est très facile de les réchauffer. Du tajine au poulet basquaise, en passant par la blanquette de veau et leurs accompagnements, il y a de quoi régaler tous les palais. Le soir, il est possible de privatiser les lieux sur réservation.

Enfin, dès le début de l'année 2017, des cours de cuisine seront dispensés par le chef. Les «apprentis» seront mis à contribution et feront déguster le fruit de leur travail à un convive de leur choix. Vous trouverez plus de détails sur le site internet ou en vous inscrivant à la newsletter. A vos fourchettes!

Dominique Bertoncini

Le Comptoir des Délices
Grand-Rue 20
Tél. 022 960 54 38
www.lecomptoirdesdelices.ch

Vie sociale

Une tablette pour les aînés

En Suisse, le segment des plus de 75 ans est celui qui présente la plus forte croissance démographique.

Les personnes actives voyagent de plus en plus, ce qui a pour conséquence un éloignement géographique qui augmente a fortiori l'isolement des personnes âgées.

Soucieuse d'apporter une réponse positive à cette évolution sociale, l'entreprise copétane GoldenAge Sàrl a développé l'Amigo : une tablette spécialement conçue pour les seniors, qui leur permet d'accéder de façon extrêmement simple et intuitive aux fonctionnalités les plus attrayantes du monde numérique. Recevoir régulièrement des photos et des vidéos de ses enfants et petits-enfants, converser via Skype, gérer ou visualiser son agenda, surfer sur ses sites internet

préférés, recevoir et envoyer des e-mails, accéder à l'information en temps réel, faire des jeux, tout cela devient accessible d'un simple contact du doigt sur l'écran Amigo. Preuve en est que les utilisateurs de l'Amigo sont âgés de plus de 80 ans et son utilisateur le plus âgé ne compte pas moins de ...96 printemps!

L'entourage, la famille et les proches aidants accèdent pour leur part à un portail internet très convivial, l'Amigo-Club qui leur permet non seulement de communiquer avec les aînés, mais aussi de préconfigurer à distance les paramètres de l'Amigo afin que la tablette soit parfaitement adaptée à leurs besoins et leurs attentes.

Ceux qui ont essayé de faire monter leurs parents dans le train du numérique avec une tablette convention-

nelle, aussi ergonomique soit-elle, ont souvent vécu l'expérience d'un décrochage rapide et d'un découragement face à la complexité des ordinateurs.

GoldenAge prend en charge, en arrière-plan, la gestion des aspects techniques, telles les mises à jour et autres fonctionnalités. La simplicité d'utilisation, une technique antispam sans failles et l'absence de messages techniques constituent un gage d'adoption, confirmé par le nombre croissant d'utilisateurs de l'Amigo.

A l'heure où le maintien à domicile constitue une préoccupation majeure des institutions d'aide à la personne âgée, l'Amigo apporte une solution ludique, joyeuse et performante favorisant les échanges entre générations et assurant à la famille une sécurité quant à l'activité et le bien-être de l'aîné.



Une séance d'information sera organisée le 24 janvier à 16h à la Maison de Ville de Coppet pour présenter aux seniors et à leurs familles la tablette Amigo.

Inscription auprès du greffe
Tél. 022 960 87 00

Source: externe

Pour tous renseignements
GoldenAge Sàrl
Tél. 058 255 02 01
info@goldenage.me
www.amigoclub.me

Histoire

Les mystères du tombeau de Madame de Staël

Une plaque épigraphique apposée sur le mur de la salle communale (côté lac) nous rappelle la date de la mort de Germaine de Staël: le 14 juillet 1817.

Nous célébrerons donc, en 2017, le bicentenaire de cet événement. La présence de Madame de Staël, née Necker, à Coppet a marqué le bourg du sceau de cette grande dame, connue de son vivant à l'échelle européenne.

Le château de Coppet a bien souvent servi de refuge à Madame de Staël et à sa famille quand ses idées et leur parution rendaient dangereuse la vie à Paris.

C'est dans la capitale française qu'elle est née, le 22 avril 1766. Sa mère, Suzanne Curchod, était la fille d'un pasteur vaudois, et son père, Jacques Necker, un banquier genevois, devenu directeur des finances de Louis XVI. Et c'est à Paris qu'elle mourra, mais son refuge de Coppet accueillera son cercueil.

Quelques mois avant sa disparition, elle rédige son testament qui débute par ces mots paraissant résumer toute sa vie: «Je recommande mon âme à Dieu qui m'a comblée de biens dans ce monde, et qui m'en a comblée par la main de mon père à qui je dois ce que je suis et ce que j'ai.» Elle partage sa fortune entre ses enfants sans oublier ses amis, les pauvres de Coppet et l'hôpital de Genève. Puis elle part pour Paris. Elle se retourne peut-être pour admirer son château tant apprécié qu'elle ne reverra jamais.

Le 21 février 1817, elle se rend à un bal chez un ami et, en montant l'escalier, elle s'affaisse subitement. Le docteur

Antoine Portal, qui a soigné Necker et le roi, entre autres, diagnostique une «attaque d'hydropisie» (soit un œdème généralisé). Elle est en partie paralysée, mais reste lucide. Le médecin la soigne avec des «sucs de pissenlits additionnés de cloportes écrasés en vie». Bientôt, son état empire et les médecins sont impuissants. Elle affirme à Chateaubriand, son ami: «J'ai aimé Dieu, mon père et la liberté», paroles qu'il rapporte dans ses Mémoires d'outre-tombe. Elle croit à l'immortalité de l'âme et espère une autre vie: la vie éternelle. Pour calmer ses douleurs, elle demande de l'opium, puis elle meurt au matin du 14 juillet 1817, vingt-huit ans après la prise de la Bastille. Embaumée, elle est placée dans un cercueil de plomb, rempli d'alcool. Trois mois plus tard, elle est inhumée à Coppet dans le mausolée de ses parents, dont la porte sera scellée. Son cercueil a été installé aux pieds de Suzanne et Jacques Necker. Madame de Staël avait demandé à Antonio Canova, représentant du néoclassicisme, de sculpter un bas-relief au-dessus de la porte. Il représente le couple Necker montant au ciel, tandis que leur fille prie à genoux. Une image du passage de la vie terrestre à la vie éternelle.

Un jour d'octobre 1832, Chateaubriand et Madame Récamier viennent rendre visite à leur amie disparue. Seule Juliette Récamier a obtenu la permission de voir le mausolée. Devant la porte du tombeau, elle pleure celle avec qui elle a tant partagé. Chateaubriand l'attend, assis sur un banc; il contemple le lac et les Alpes en méditant. Puis il aperçoit «Madame Récamier pâle et en larmes sortir du bocage funèbre, elle-même comme une ombre».



Il ajoute encore: «Si j'ai jamais senti à la fois la vanité et la vérité de la gloire et de la vie, c'est à l'entrée du bois silencieux, obscur, inconnu, où dort celle qui eut tant d'éclat et de renom ...»

Et aujourd'hui, deux cents ans plus tard, qui n'a jamais cherché à apercevoir le sépulcre mystérieux de Coppet, caché dans le parc du château ?

Quelques anecdotes existent. Du temps même de Germaine de Staël, on raconte que son ami, le bailli de Nyon, M. de Bonstetten, alors qu'il était invité au château, veut voir le tombeau interdit d'accès. En secret, il prend une échelle et gravit le mur. Mais, pour son plus grand malheur, l'échelle tombe... Le voilà bloqué! Après quelques heures, il entend la cloche du dîner tinter au château; mais lui, le bon vivant, est coincé sur le mur! Quelques instants plus tard, Auguste de Staël vient le tirer de ce mauvais pas. Honteux, le bailli arrive en retard au repas. On dira à Madame de Staël qu'il a été victime d'une indisposition...

Dans le petit cimetière, d'autres membres de la famille dorment pour l'éternité. En avril 2014, le Comte Othenin d'Haussonville, bien connu des Copétans, a été inhumé à côté de ses illustres ancêtres.

Peut-être faut-il aujourd'hui se promener près du cimetière familial sans chercher à le voir. Nous sommes appelés à respecter le vœu de la famille Necker-de Staël qui a fait graver ce verset biblique: «Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant?» (Luc 24, 5)

Grâce à la commémoration de 2017, gageons que Germaine de Staël, la grande dame de Coppet, sera plus vivante que jamais.

Violaine Stiassny Monneron

Source:
Béatrix D'Andlau, *Madame de Staël, Coppet, 1975. Encyclopédie Agora (Safari)*

Coup de chapeau

Les bénévoles du Musée du Vieux-Coppet

Son ouverture est directement liée à leur engagement, c'est dire à quel point ils sont indispensables.



Tous ceux qui ont eu la curiosité de visiter le Musée du Vieux-Coppet ont certainement eu la chance d'être guidés dans leur visite par un des nombreux bénévoles qui donnent de leur temps pour animer et faire connaître ce joyau du patrimoine copétan.

Certains œuvrent depuis plus de 30 ans avec la même motivation et le même enthousiasme. Cela mérite en effet un grand coup de chapeau et une vive

reconnaissance. Non seulement ils sont présents durant toute la période d'ouverture (de mai à octobre) mais, sur demande, ils font aussi visiter le Musée à des groupes durant toute l'année. On les a même vus accompagnant des touristes durant l'heure et demie que dure le «Jeu de piste».

Les bénévoles sont au nombre de sept, les autres étant à disposition sur demande, et la Terre Sainte est bien

représentée puisque certains viennent de Tannay, Mies et Commugny.

Cependant, la relève doit être assurée. Alors celles et ceux qui sont prêts à s'investir dans cette aventure sont priés de prendre contact avec Mme Wally Meylan au 022 776 39 34. D'avance nous les remercions.

Isabelle Naville

Notre invité

Les éditions Calligram ou la naissance de Max et Lili

Dans un magnifique écrivain de verdure se trouve une ruche où œuvrent avec enthousiasme et application une dizaine de personnes afin de donner le jour à des aventures que tous les enfants connaissent: celles de Max et Lili.

Eh oui, ces deux petits personnages sont nés à Coppet de l'imagination de Dominique de Saint-Mars qui souhaite, par les thèmes abordés, venir en aide à tous les enfants en souffrance. Car Max et Lili sont frères et sœurs et ils pleurent, aiment, rient et découvrent ensemble. Bref, ils vivent comme tous les enfants de la terre.

C'est dans les années 90 que Mmes Pascale Gallimard et Dominique de Saint-Mars, qui travaillaient pour le journal *Astrapi* à Paris, ont constaté que la rubrique «parents, enfants» était très prisée par les lecteurs. Toutefois, les éditeurs parisiens ne souhaitaient pas aborder des sujets aussi délicats dans la littérature enfantine. Cela ne se faisait pas.

Entretemps, Pascale et Christian Gallimard s'installent en Suisse et créent les éditions Calligram. C'est en 1992

que l'auteure de Max et Lili a l'idée de créer des BD et se retourne vers Mme Gallimard, qui voit immédiatement le potentiel et y croit. Christian Gallimard, voyant son épouse tellement enthousiaste, décide de l'aider à développer sa collection en s'occupant du marketing et de la distribution. Pendant près de quatre ans, les livres ne se vendaient pas. Mais Mme Gallimard s'accroche. Les tabous avaient la dent dure. Il était très difficile d'aborder des sujets tel que «Lili a été suivie». C'est en parlant avec diverses personnes qu'elle constate que ce genre de situation existe, que jamais personne n'a osé en parler et qu'il était temps de faire quelque chose.

Cependant, l'actualité en Europe de l'horreur pédophile a ouvert les yeux des adultes et des éditeurs. Et c'est dès ce moment-là que les parents ont trouvé dans les histoires de Max et Lili les mots et des dessins pour expliquer les aléas de la vie aux enfants.

Et quand je vous écris que Max et Lili sont nés à Coppet, c'est vraiment le cas. Certes, les textes ainsi que les magnifiques dessins de Serge Bloch sont

créés à Paris, mais toutes les autres étapes, sont effectuées à Coppet soit la lecture, le corrigé, le crayonné, la mise en couleurs et la mise en page. Puis, quand le livre est prêt, il est envoyé informatiquement à l'imprimeur afin qu'il prenne l'aspect qu'on lui connaît.

Pascale Gallimard, femme passionnée et créative, a développé Max et Lili sous d'autres formes, telles que des agendas, cahiers de texte, livres-jeux, entre autres, et un recueil de «Chasse aux trésors» que des élèves d'une classe primaire de Coppet ont eu la chance de tester afin de donner leurs avis avant qu'il soit publié. Et comble du bonheur, Dominique de Saint Mars est venue en classe leur consacrer un peu de son précieux temps.

Calligram ce n'est pas seulement Max et Lili, mais également «Les aventures d'Oscar», «Les mondes de Pako», «Buddy l'ourson» et plus encore.

Il est impossible de parler de Pascale et Christian Gallimard sans parler de leur générosité envers notre communauté. Car hormis l'investissement de Mme Gallimard en qualité de Conseil-



lère communale, elle consacre quelques heures, par semaine à un élève de l'école secondaire de Coppet dans le cadre du projet «Lift» permettant à ses participants de se familiariser au monde du travail.

Pour en revenir à nos deux héros, une centaine d'histoires ont été publiées à ce jour. Vous êtes du reste les premiers à connaître le titre du prochain Max et Lili qui sortira au début 2017, il s'intitulera «Max en a marre de sa sœur». Tout un programme!

Dominique Bertoncini

Brèves



Salon de thé Guillaume Bichet

En proposant l'ouverture d'un tea-room qui sert en plus des plats du jour, Elodie et Guillaume Bichet ont fait un pari déjà gagné. Offrir sous les arcades un endroit chaleureux décoré avec un goût exquis où tout le monde peut se retrouver pour un moment de détente. Cela ne désemplit pas, preuve que le besoin était là. Bravo et que cela dure longtemps!
www.guillaume-bichet.ch

Raclette à gogo

Quoi de meilleur, quand il fait froid et que l'hiver est là qu'une bonne raclette entre amis. C'est ce que vous propose la Copétane tous les jeudis sous forme de raclette à gogo au prix de CHF 5.- la portion / 25.- à gogo. Ambiance garantie! Merci à Thibaud pour cette sympathique initiative.

Gerofinance

Leader du marché de la Terre Sainte depuis 2008, GEROFINANCE-DUNAND COURTAGE S.A. s'installe au cœur du bourg de Coppet, dans les anciens bureaux Ed. Lacour, Grand-Rue 28.

Une très belle adresse où une équipe de professionnels vous recevra avec plaisir et vous conseillera au mieux de vos intérêts, que ce soit pour la vente de votre bien ou l'acquisition de votre prochain lieu de vie.

Nous vous invitons également à consulter nos biens sur nos différents sites:
www.gerofinance-dunand.ch et
www.barnes-suisse.com



Cabinet médical

Depuis le 3 octobre, un nouveau médecin s'est installé à Coppet, sous les arcades. En plus de la médecine interne, le docteur André Berger est spécialiste en endocrinologie-diabétologie. Par son arrivée, il apporte à Coppet un service médical qui n'était pas représenté. Bienvenue dans notre commune.
www.endocrino-diabetologie-coppet.ch

Poste de police

Le tout nouveau poste de police installé à la gare a été officiellement inauguré en présence de la Conseillère d'Etat Mme Métraux ainsi que tous les syndicats de Terre-Sainte. Rappelons que les horaires d'ouverture du poste sont le lundi de 7h30 à 12h et le jeudi de 15h à 19h. En dehors de ces heures, l'accueil de la population peut se faire sur simple rendez-vous téléphonique (022 557 56 21).

En cas d'urgence, composer le 117.

Espace Art & Vie

Installées à la rue des Murs 8, Mmes Meier-Soumille, Nicod et El May vous reçoivent désormais pour vous proposer soit des ateliers de peinture expressive pour adultes et enfants, de l'art-thérapie, du yoga et de la méditation ou des coachings en décoration selon les préceptes du feng shui. Un nouvel espace dédié au bien-être et qui trouvera très vite son public vu la forte demande actuelle pour ce genre d'expressions et de thérapies.



Pizzeria des Perrières

Ce restaurant situé place des Perrières 2, ouvert midi et soir, s'appelle désormais **Antipasti**. Si le décor a changé et que la carte a été revisitée, c'est toujours le couple Lhonel et Dayana Castellanos qui est aux fourneaux pour notre grand bonheur. C'est copieux, on y mange bien, donc forcément on a envie d'y retourner!

Evénement

Les Folies vénitiennes à Coppet Recherche de logeurs et de bénévoles

Dans le cadre du bicentenaire de la mort de Mme de Staël et en hommage à «Corinne ou l'Italie», le mystère, l'élégance et la poésie planeront sur le bourg de Coppet du 30 septembre au 1^{er} octobre 2017.

En collaboration avec la Municipalité et le château, l'association «Objectif Carnaval de Venise» organisera un week-end de Folies vénitiennes, et plusieurs dizaines de costumés, habitués aux déambulations lors de différentes manifestations en France, en

Belgique et en Italie, dont le mythique Carnaval de Venise, nous feront l'honneur de leur présence.

Diverses animations se dérouleront dans le village et au château pour rendre ce week-end inoubliable.

Afin de finaliser son organisation, l'association précitée compte sur le soutien des habitants. Elle recherche des bénévoles pour l'accueil, la mise en place et la surveillance, dont une dizaine d'hommes, dès 15 ans, qui



seront costumés en Casanova pour aider les masqués vénitiens dans leurs déambulations.

L'association cherche également des logeurs qui pourraient offrir la nuit et le petit déjeuner aux participants. Ces derniers sont tous des passionnés du Carnaval de Venise qui préparent chaque année, durant plusieurs mois, leurs magnifiques costumes avec minutie et soin. Leur moyenne d'âge est bien plus proche de la retraite que des bancs d'école!

Si vous souhaitez fournir votre aide, merci de prendre contact avec l'association par e-mail à l'adresse suivante: objectifcarnavaldevenise@gmail.com

Pour en savoir plus sur le Carnaval de Venise, ses costumés et la manifestation qui se déroulera à Coppet, vous pouvez également visiter le site: www.objectifcarnavaldevenise.com

Source: Municipalité



Evénement

L'Usine à Gaz en visite à Coppet

«il faut le boire...» est le fruit d'une collaboration entre l'Usine à Gaz et la compagnie ad-apte.

Ce spectacle atypique proposé au public a pour but de sillonner les caveaux des villages de la région de Nyon.

Après avoir été créé dans le caveau du Château de Nyon en septembre 2016, pour trois représentations qui ont affiché complet, le spectacle démarre sa tournée dans le district en commençant par le Château de Coppet.

Trois personnages se réveillent péniblement d'une soirée trop arrosée et souffrent tous trois d'un black-out général... Petit à petit, ils vont découvrir un peu honteux de quoi ils ont été capables. Mais pourquoi se retrouvent-ils avec un homme amnésique en tenue de plongée et qui a perdu une palme et, question subsidiaire, pourquoi sont-ils trempés de la tête aux pieds? Entre théâtre et chansons, ce spectacle interroge avec humour notre rapport à la fête, à la perte de contrôle. L'ivresse, un révélateur de notre rapport aux autres, au monde, à la mort, à notre mort?

Caves du Château: 17/18 fév. 2017, 20h

Prix: 28.- & 15.-

(étudiants, chômeurs, <20 ans)

Réservations: 022 361 44 04 ou

www.usineagaz.ch

Portrait

La solidarité locale se conjugue au quotidien

Croix-Rouge vaudoise
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



La **Croix-Rouge vaudoise** développe ses prestations d'aide et d'accompagnement dans notre région. Elle propose ainsi aux personnes âgées vivant à domicile un service de relève bénévole pour les proches aidants et des activités individuelles favorisant le maintien du lien social.

Les personnes qui s'occupent d'un proche atteint dans sa santé ou son autonomie s'exposent à un risque d'épuisement, d'absentéisme professionnel ou de maladie. Dans le cadre de son programme de soutien aux proches aidants, l'Etat de Vaud

a confié la mission à la Croix-Rouge vaudoise de développer un service de relève bénévole à domicile. L'aidant bénéficie de la sorte d'un moment de répit pendant que la personne bénévole prend le relais à

domicile. Le tandem bénévole et bénéficiaire partage différentes activités, telles qu'un moment de lecture, la confection puis le partage d'un repas ou l'accompagnement lors d'une promenade.

Ces activités sont également proposées aux personnes âgées souffrant de solitude. Elles peuvent par exemple faire appel à une personne bénévole pour les accompagner aux courses, partager un moment de loisirs ou une sortie culturelle.



Le maintien à domicile, c'est d'abord sortir de chez soi. Quand il n'est plus possible de le faire seul... la Croix-Rouge vaudoise est là!

Si vous êtes intéressés à vous **engager en tant que bénévole** ou à **bénéficier du Service d'aide et d'accompagnement**, vous trouverez de plus amples informations sur le site internet www.croixrougevaudoise.ch ou en appelant le 021 340 00 70.

Mémento

Janvier

Mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13

- «Numéro complémentaire», théâtre de Terre Sainte, 20h30

Vendredi 13 et samedi 14

- Concert «Te Deum», Ensemble Vocal de Terre Sainte, temple, 20h

Dimanche 15

- Concert «Te Deum», Ensemble Vocal de Terre Sainte, temple, 17h

Dimanche 22 et 29

- Concert, temple, 17h

Février

Mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10

- «Les Faux British», théâtre de Terre Sainte, 20h30

Vendredi 17, samedi 18

- «il faut le boire...» par la compagnie ad-apte, caves du château, 20h

Mars

Mercredi 1^{er}, jeudi 2 et vendredi 3

- «La fille de son père», théâtre de Terre Sainte, 20h30

Dimanche 5

- Concert «Dix de cuivre», temple, 17h

Dimanche 12

- Concert «Yaroslav», temple, 17h

Dimanche 26

- Concert «Secrets d'alcôve», Œuvres de Mozart, Schubert, Bizet», château, 17h

Mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30

- «La fille sur la banquette arrière», théâtre de Terre Sainte, 20h30

Cet agenda peut être soumis à diverses modifications. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet de la commune de Coppet, www.coppet.ch.

Décès

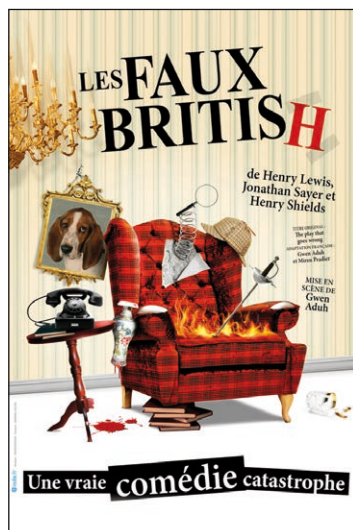
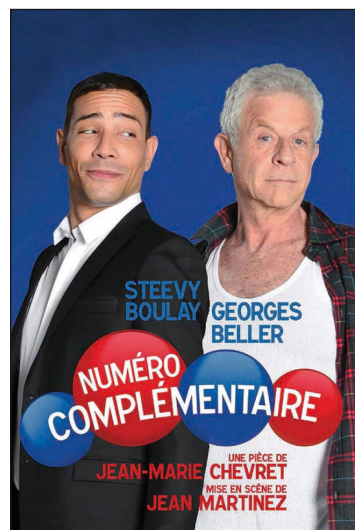
Mme de Menezes Nicola le 25 novembre

A méditer

*Entre ce que je pense
Ce que je veux dire
Ce que je crois dire
Ce que je dis
Ce que vous voulez entendre
Ce que vous entendez
Ce que vous croyez comprendre
Ce que vous voulez comprendre
Et ce que vous comprenez,
Il y a au moins neuf possibilités de ne pas s'entendre!*

Impressum

Editeur: Commune de Coppet
Responsable: Isabelle Naville
Rédaction: Dominique Bertoncini, Amélie Cherbuin, Maria Donner, Violaine Stiassny Monneron
Correction: Martin Steib
Conception et mise en page: Publium SA – Thomas Marchand
Tirage: 1'700 ex.
Contact: Commune de Coppet – Grand-Rue 65 – 1296 Coppet
E-mail: administration@coppet.ch
Site web: www.coppet.ch



PATINOIRE: HORAIRES HORS VACANCES SCOLAIRES

	LUNDI	MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI		DIMANCHE		
		Buvette	Glace	Buvette	Glace	Buvette	Glace	Buvette	Glace	Buvette	Glace	Buvette	Glace	
08h00 - 09h00														08h00 - 09h00
09h00 - 10h00													USTS-HC	09h00 - 10h00
10h00 - 11h00			Ecoles		Ecoles		Ecoles		Ecoles					10h00 - 11h00
11h00 - 12h00											USTS-HC		Hockey public	11h00 - 12h00
12h00 - 13h00														12h00 - 13h00
13h00 - 14h00														13h00 - 14h00
14h00 - 15h00			Patinage public		Patinage public		Patinage public							14h00 - 15h00
15h00 - 16h00		Ouvert		Ouvert		Ouvert		Ouvert		Ouvert		Ouvert		15h00 - 16h00
16h00 - 17h00														16h00 - 17h00
17h00 - 18h00														17h00 - 18h00
18h00 - 19h00														18h00 - 19h00
19h00 - 20h00			USTS-HC											19h00 - 20h00
20h00 - 21h00														20h00 - 21h00
21h00 - 22h00														21h00 - 22h00



n° 26 – janvier 2017
 Imprimé sur un papier recyclé